

## JEUNESSE POUR L'EUROPE

### Initiatives de Jeunes

#### Action 1.2 du Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA)

Pour tous les groupes de jeunes de 15 à 30 ans,  
Pour développer le sens de l'initiative, l'esprit d'entreprise et la créativité des jeunes,  
Les initiatives de Jeunes permettent de former des jeunes citoyens actifs et solidaires.

<p><b>1.</b> <b>Pays participants</b></p>	<p><b>Les 31 pays "Programme"</b> : les Etats membres de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Bulgarie, Roumanie) ; les pays de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein, Norvège) et le pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne (Turquie).</p>
<p><b>2.</b> <b>Projet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doit être initié et réalisé par les jeunes eux-mêmes,</li> <li>- Le projet doit être ancré dans l'environnement local et impliquer divers acteurs locaux,</li> <li>- L'Initiative de Jeunes doit présenter une dimension européenne claire,</li> <li>- Les participants doivent réfléchir en amont aux activités de suivi et de valorisation de leurs projets.</li> </ul>
<p><b>3.</b> <b>Critères</b></p>	<p>Deux types d'initiatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiative de Jeunes nationale proposée par un groupe de jeunes d'un des pays "Programme",</li> <li>- Initiative de Jeunes transnationale proposée par au moins deux groupes de différents pays "Programme" dont un est un Etat membre de l'union européenne.</li> </ul> <p>Un groupe de minimum 4 participants, de 18 à 30 ans résidant dans l'un des pays "Programme", extension possible aux jeunes de 15 à 17 ans s'ils sont accompagnés d'un animateur ou d'un accompagnateur.</p> <p>Une durée de 3 à 18 mois (y compris la durée de la préparation, réalisation, évaluation et valorisation du projet).</p>
<p><b>4.</b> <b>Des thèmes variés</b></p>	<p>Art et culture, social, environnement, protection du patrimoine, médias et information des jeunes, protection civile, patrimoine culturel, services sociaux, lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, santé, économie solidaire, sport...</p>
<p><b>5.</b> <b>Financement</b></p>	<p>La subvention PEJA accordée est une somme forfaitaire correspondant aux dépenses liées directement à la mise en œuvre du projet. La subvention maximale s'élève à 10 000 euros.</p> <p>Uniquement pour les Initiatives de Jeunes transnationales : 70% des frais de déplacement et 100% des frais d'une visite de planification préalable.</p> <p>Une somme supplémentaire (n'excédant pas 10% de la subvention) peut être attribuée pour les activités liées au suivi et à la valorisation du projet.</p> <p>Autres sources : autofinancement, cofinancement...</p>
<p><b>6.</b> <b>Qui peut présenter un dossier ?</b></p>	<p>Toute organisation ou une association à but non-lucratif ayant son siège dans un des pays "Programme", un organisme public local, régional ou national s'occupant d'animation de jeunesse,</p> <p>Un groupe informel de jeunes.</p>
<p><b>7.</b> <b>Une information, un conseil une aide dans le montage de votre projet</b></p>	<p>Auprès de l'Agence française du Programme Européen Jeunesse en Action,</p> <p>Dans les Directions Régionales et Départementales Jeunesse et Sports (DRDJS et DDJS),</p> <p>Dans tout le réseau des relais PEJA.</p>
<p><b>8.</b> <b>Comment déposer son dossier?</b></p>	<p>Envoyer le dossier de demande de subvention à l'Agence française du PEJA et une copie au correspondant régional à la DRDJS.</p> <p>Tous les formulaires et le guide du programme sont téléchargeables sur le site internet de l'Agence française : <a href="http://www.jeunesseenaction.fr">www.jeunesseenaction.fr</a>.</p> <p><i>Pour les Initiatives de Jeunes transnationales, un des groupes sera le groupe coordinateur et posera la candidature au nom de l'ensemble des partenaires auprès de son Agence nationale.</i></p>
<p><b>9.</b> <b>Dates de dépôt</b></p>	<p>5 dates limites de dépôt pour les projets avec les pays "Programme" : 1<sup>er</sup> Février, 1<sup>er</sup> Avril, 1<sup>er</sup> Juin, 1<sup>er</sup> Septembre 1<sup>er</sup> Novembre.</p> <p>Une réponse est fournie dans les deux mois suivant la date de dépôt.</p>

10.  
Exemples de  
projet

CHAQUE ANNEE, PLUS DE 10 000 JEUNES ET ANIMATEURS PARTICIPENT AUX DIFFERENTES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPEEN JEUNESSE EN ACTION.

**"Apprendre la citoyenneté européenne avec une pédagogie ludique"**

Convaincue que l'intégration européenne passe d'abord par l'éducation et l'engagement des jeunes, l'association "European Cartoon Animation" (78) a mis en place ce projet d'éducation ludique et interactive. Sept organisations de six pays (Allemagne, Bulgarie, Luxembourg, Roumanie, Turquie et France) se sont associées pour mener à bien ce projet culturel et éducatif qui prévoyait trois actions : l'organisation d'animations sur l'Europe et ses cultures dans les structures de jeunesse et des établissements scolaires, l'adaptation et la diffusion de supports pédagogiques sur l'Europe (la création d'un dessin animé sur la construction de l'Union européenne) et la réalisation d'une exposition et d'un livre illustré "Aventures européennes" mettant en scène le quotidien de cinq enfants de ces pays.

**"Marionnette du bitume"**

Fort de leur précédente expérience d'échange en Roumanie, quatorze Français, de La Compagnie des Galopins à Briançon (05) et neuf Roumains ont organisé une manifestation festive, de quinze jours. Ils ont accueilli un groupe d'ex-enfants des rues Roumains et un groupe d'enfants briançonnais de toutes les catégories sociales et de toutes tranches d'âge. L'origine de ce projet est la volonté de ces jeunes d'utiliser toutes formes d'art pour sensibiliser la population locale et touristique aux droits et aux conditions de vie de l'enfant en Europe. Dans le cadre du festival, organisé dans leur ville, "Enfants des rues, enfants de l'art", ils ont présenté leur spectacle de marionnettes, qu'ils ont eux-mêmes écrit et mis en scène. Un beau spectacle émouvant qui pousse la jeune génération à être des citoyens actifs et solidaires.

**"Comparer pour mieux agir"**

L'association Les Portes Neuves (32) en collaboration avec l'association "the Heart to Heart" (Pologne) est à l'initiative de ce projet. "Montre moi ton environnement, je te dirai qui tu es" qui a permis de comparer les représentations de l'environnement des jeunes Français et Polonais. Les résultats ont été compilés sur un cd-rom, un moyen ludique et pratique pour découvrir sur la vision des jeunes Européens sur leur environnement et les moyens d'agir à leur niveau.

**"L'Europe de demain"**

Le projet est le fruit d'un groupe de jeunes de l'internat de l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique "Oustalet" (31), qui sont, en majorité, issus de pays différents. Ce projet résulte de la volonté de ces jeunes de travailler sur leur identité culturelle et sur la question de l'identité européenne. Au programme : journées à thèmes Maroc, Italie, Espagne, Portugal et DOM TOM, réalisation d'un journal papier "Paroles d'ici et d'ailleurs" et d'un journal vidéo de l'Europe et la participation au festival annuel de leur ville. Ce projet a surtout permis à ces jeunes de les aider à prendre confiance en eux, en leurs capacités à inventer, créer et apprendre.